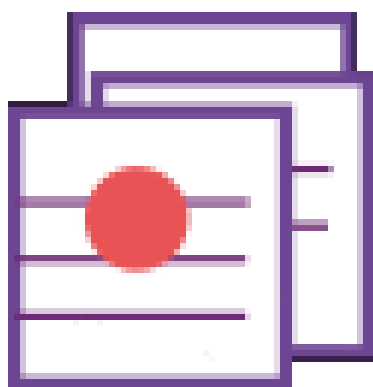


<https://adjectif.net.shs.parisdescartes.fr/spip.php?article109>



Syste me e ducatif vietnamien et enseignement de l'informatique

- Etat des recherches - Langues, francophonie et TICE -



Date de mise en ligne : mercredi 1er février 2012

RECH

Copyright © Adjectif - Tous droits réservés

Cette synthèse est issue de la thèse de doctorat soutenue à l'École normale de Cachan en décembre 2011 (directeur : Eric Bruillard).

Contexte

En 2011, le Vietnam comprend environ 87 millions d'habitants [1]. Les élèves et les étudiants correspondant environ au quart de la population. Le ministère de l'éducation et de la formation (MEF) est l'organe principal de gestion éducative. Dépendant du MEF, il y a 63 départements de l'éducation et de la formation (DEF) correspondant aux 63 régions (5 villes et 58 provinces). Sous les DEF, il y a environ 697 bureaux de l'éducation et de la formation (BEF) correspondant aux 697 districts. Les BEF administrent directement les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges dans leur district. Les lycées, les écoles secondaires techniques et professionnelles et les BEF sont gérés par leur DEF. Le MEF gère directement des universités et les DEF.

Le système éducatif vietnamien a été rénové en 1993. Il est composé de quatre cycles :

- l'enseignement général, de six à 18 ans, scinde en trois parties : le primaire, cinq années d'études ; le secondaire inférieur, quatre années d'études et le secondaire supérieur, trois années d'études, conduisant au baccalauréat ;
- l'enseignement secondaire technique et professionnel : l'école secondaire technique et l'école professionnelle ;
- l'enseignement supérieur : les formations universitaires de courte durée (de deux à trois ans après le baccalauréat) et de longue durée (de quatre à six ans après le baccalauréat).
Il y a un programme national commun pour tous les élèves des écoles primaires (les écoles élémentaires) et des écoles secondaires inférieures (collèges). À l'école secondaire supérieure (au lycée), les lycéens peuvent choisir entre trois programmes nationaux : formation de base, programme avancé en sciences (que l'on appelle sciences naturelles) ou programme avancé en sciences sociales et humaines.

Selon la norme officielle, le nombre des élèves d'une classe ne dépasse pas 35 pour les écoles élémentaires, et 45 pour les collèges et les lycées, mais en réalité, les classes sont plus chargées. Toujours selon la norme, dans une classe, la surface standard moyenne par élève est de 1,1 m² à 1,25 m², mais, la plupart des classes ne satisfont pas ce critère (moins de 1m²/élève). Officiellement, un enseignant doit enseigner 23 cours par semaine à l'école élémentaire (un cours dure 45 minutes), 19 cours au collège et 17 au lycée. Mais en fait, le nombre de cours d'un enseignant est plus élevé. Ces charges supplémentaires rendent plus difficile l'essai de nouvelles méthodes pédagogiques et l'utilisation des TIC.

Le cas du lycée

Au Vietnam, il existe deux types de lycées : le lycée d'excellence et le lycée général. Le second est populaire. En 2010-2011, il y avait environ 2300 lycées généraux, avec quelque 2.800.000 lycéens. Le lycée d'excellence est un type de lycée particulier. Pour y entrer les élèves doivent passer un concours régional difficile. En 2009, on en comptait 76, qui scolarisaient environ 50 000 lycéens. Chaque région a un lycée d'excellence ; les deux grandes villes (Hanoi et Ho Chi Minh Ville) en ont deux et des lycées d'excellence existent aussi dans des grandes universités : l'université des sciences naturelles de Hanoi, l'école normale supérieure de Hanoi, l'école normale

supérieure de Vinh Ville, l'université des sciences naturelles de Ho Chi Minh Ville.

Dans un lycée d'excellence, il y a des classes générales et des classes d'excellence. Dans les premières, les lycéens travaillent comme dans un lycée général. Dans une classe d'excellence, les élèves suivent une discipline renforcée. En dehors des trois programmes nationaux réservés aux lycéens, ils suivent en plus un programme avancé de la discipline renforcée qu'ils ont choisie. Par exemple, le programme d'informatique réservé au lycée général est de 250 séquences scolaires de 45 minutes.

Actuellement, il existe huit disciplines renforcées : mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique, littérature, histoire, géographie et des langues étrangères (anglais, français, russe).

À la fin d'une année scolaire, on répartit les élèves entre les classes générales et les classes d'excellence en se basant sur leurs résultats scolaires. Par conséquent, un lycéen peut être passé d'une classe d'excellence à une classe générale, et vice versa. En général, c'est très rare.

Il n'y a pas de manuel commun développé par le MEF pour les disciplines renforcées. Les enseignants doivent choisir et préparer eux-mêmes les documents pédagogiques.

En général, il y a une différence significative dans une discipline entre les lycéens selon qu'elle est ou non leur discipline renforcée. Autrement dit, les lycéens dans une classe d'excellence, sont les meilleurs élèves dans leur discipline renforcée. Par exemple, en informatique, ils ont un meilleur niveau que les autres lycéens dans le domaine informatique.

Actuellement, 100 % des lycéens sont équipés d'une à trois salles informatiques comportant 25 ordinateurs connectés à l'internet. La plupart du temps, ces salles sont utilisées pour l'enseignement de la discipline informatique. Peu d'établissements sont équipés de vidéo-projecteurs. En général, les lycéens d'excellence sont mieux équipés que les lycéens généraux. Les lycéens ayant une discipline renforcée, en particulier en informatique, sont prioritaires pour utiliser les ordinateurs du lycée.

Enseignement de l'informatique

De 1993 à 1996, l'informatique a été introduite dans l'enseignement général au lycée mais seulement comme une partie de la discipline mathématique avec 15 séquences scolaires (45 minutes/de cours). De 1997 à 2005, elle est devenue une discipline indépendante mais optionnelle au lycée.

Depuis 2006, l'informatique est une discipline à part entière de l'enseignement général. À l'école élémentaire, elle est facultative. Elle est enseignée de la troisième classe à la cinquième classe (du CE2 au CM2), à raison de deux séquences scolaires par semaine. Dans l'enseignement primaire, l'informatique est considérée du point de vue des jeux et des outils pour l'enseignement. Les élèves apprennent en jouant.

Au collège, l'informatique est une matière optionnelle pour toutes les classes, à raison de deux séquences scolaires par semaine. Elle est à la fois un outil pour l'enseignement et une discipline scientifique. Le choix par les élèves de l'option informatique ne peut se faire qu'à deux moments, avant d'entrer en classe de troisième à l'école élémentaire et au début de la classe de sixième pour les collèges. Environ 10 % des élèves des écoles élémentaires et 30 % des collégiens choisissent cette option d'informatique.

Au lycée, l'informatique est une matière obligatoire pour tous les élèves et pour toutes les classes, à raison d'une à deux semaines scolaires par semaine. Au secondaire supérieur, elle est considérée comme une discipline scientifique plutôt qu'un outil.

Depuis l'année scolaire 2006-2007, selon le nouveau programme d'enseignement général, l'étude des réseaux et d'internet constitue une partie essentielle de la discipline informatique, comportant 14 semaines scolaires en collège et 11 semaines scolaires en lycée.

Dans une classe d'excellence en informatique, les lycéens doivent suivre en supplément un programme informatique avancé d'une durée de 250 semaines scolaires (y compris des semaines pratiques dans la salle informatique du lycée). Ce programme avancé porte principalement sur la programmation. Il ne comporte pas de contenu particulier sur la recherche d'information (RII).

Concours informatiques pour les élèves

Au Vietnam, chaque année scolaire, un concours informatique national et des concours régionaux sont réservés aux lycéens. Les participants qui obtiennent un prix au concours national sont invités à entrer dans une grande université (normalement, au Vietnam, pour entrer dans une université, il faut passer un concours national).

Dans le concours, en utilisant des algorithmes, les participants doivent programmer pour résoudre environ trois exercices assez difficiles pendant 3 heures.

Environ 20 participants obtenant les notes les plus élevées dans le concours national sont choisis. Ils doivent passer un concours supplémentaire afin de sélectionner quatre meilleurs lycéens. Ces quatre lycéens sont les élèves de la délégation du Vietnam pour participer à l'olympiade informatique internationale annuelle réservée aux élèves de l'année courante. Les lycéens obtenant une médaille dans cette olympiade informatique internationale sont envoyés à l'étranger par le gouvernement du Vietnam pour leurs études.

Dans chaque province (ou ville), il y a aussi deux concours informatiques régionaux. Pour la participation au premier concours, chaque lycée général sélectionne cinq lycéens et le lycée d'excellence sélectionne environ 20 lycéens dans la classe d'excellence en informatique. Les participants classés aux trois premières places passent le deuxième concours régional destiné à sélectionner les six meilleurs lycéens qui participent au concours national. Les lycéens classés aux trois premières places dans le concours régional peuvent entrer dans une université de la région sans passer un concours d'entrée de l'université.

Nous pouvons dire que les lycéens qui participent aux concours informatiques régionaux et nationaux ainsi qu'à l'olympiade d'informatique internationale sont vraiment plus forts en informatique que leurs camarades.

En dehors du concours informatique réservé aux lycéens, il y a encore un festival informatique annuel réservé à la fois aux collégiens et aux lycéens (qui n'ont pas la discipline renforcée en informatique). Dans ce festival, on fait attention à la sélection des bonnes productions informatiques des élèves. Il y a également un concours de programmation mais c'est seulement une partie du festival.

La formation des enseignants d'informatique

Pour introduire l'informatique dans l'enseignement général, le Vietnam a mis en place une préparation pour les enseignants d'informatique. Depuis 1998, une faculté de technologies de l'information a été ouverte dans quatre grandes écoles normales pour former des enseignants d'informatique pour les collèges et les lycées. Le programme de la formation comprend principalement les bases de données, la programmation, les systèmes d'exploitation, l'architecture des ordinateurs, UML, ainsi que des méthodes générales d'enseignement.

En moyenne, un lycée vietnamien a besoin de trois enseignants d'informatique. Actuellement, les enseignants formés officiellement ne sont pas en nombre suffisant pour couvrir les besoins d'enseignement. Environ la moitié des enseignants d'informatique en service dans les lycées ont donc une autre origine disciplinaire (souvent mathématique, physique). Ils ont suivi des cours d'informatique supplémentaires pendant quelques mois. Cela conduit à des limites dans l'enseignement des premières années.

En général, les enseignants d'informatique s'occupent également de la facilitation d'utilisation des TIC dans l'enseignement au lycée.

Utilisation des TIC pour l'enseignement général

Selon des documents administratifs du MEF, les TIC devraient jouer un rôle important dans le renouvellement des méthodes pédagogiques au Vietnam. L'enseignement assisté par l'ordinateur est encouragé, en particulier, par le MEF.

Un grand projet nommé Edunet est mis en œuvre depuis 1998 dans l'objectif de : connecter tous les établissements de l'éducation et de la formation au réseau internet,

- développer les services et les applications de l'internet,
- encourager la mise en ligne des cours,
- créer des sites Web pour chaque établissement et des adresses électroniques pour les enseignants et les élèves.

En 2006, la discipline informatique a été introduite officiellement dans le programme d'enseignement général. Cette introduction a été pour le MEF une manière d'introduire l'informatique à l'école et d'inciter à l'utilisation des TIC dans l'enseignement.

En 2008, un colloque national sur l'utilisation des TIC dans l'éducation a été organisé par le MEF. Au cours de ce colloque, il a été décidé d'organiser une rencontre annuelle nationale sur l'utilisation des TIC dans l'enseignement.

En particulier, le MEF a décidé que l'année scolaire 2008-2009 serait placée sous le signe du « renforcement de l'application des technologies de l'information ». Un contrat a été signé avec la Compagnie générale de télécommunication Viettel pour l'accès à internet à haut débit, par ligne spécialisée ou fibre optique. L'objectif était de connecter toutes les écoles à l'internet.

À l'heure actuelle, 100% des lycées sont équipés d'au moins une salle d'informatique comportant 25 ordinateurs connectés à l'internet et 50% des collèges et environ 20% des écoles élémentaires sont connectés à l'internet. L'accès à internet est gratuit pour toutes les écoles maternelles, primaires et secondaires. D'autre part, pour minimiser les dépenses, le MEF a demandé également aux établissements concernés d'utiliser des logiciels libres et gratuits comme OpenOffice.org, Mozilla Firefox, Unikey17.

L'utilisation des TIC dans l'enseignement est une composante importante des projets dans l'enseignement général. Depuis 1995, plusieurs projets ont eu pour objet l'équipement en dispositifs informatiques (ordinateurs, vidéo-projecteurs et accès à internet) et la formation des enseignants à l'utilisation des TIC. On peut citer ici des grands projets récents et actuels dans l'enseignement général : le projet de développement à destination des enseignants des écoles élémentaires (2002-2007), le projet de formation des enseignants des collèges (2002-2007), le projet Vietnam - Belgique pour la formation des enseignants des écoles élémentaires et des collèges des montagnes au nord du Vietnam (2005-2009), le projet de développement de l'enseignement secondaire inférieur (1998-2010), le projet de développement de l'enseignement secondaire supérieur (2003-2009), le projet de développement des enseignants des lycées et des écoles secondaires techniques et professionnelles (2007-2012) et le projet de l'enseignement secondaire inférieur pour les régions pauvres (2008-2014).

[1] Consulter sur le site web du bureau de statistiques générales du Vietnam :